



**ME BERNASCONI** avocat associé de  
la SELARL BERNASCONI, ROZET, MONNET-SUETY,  
FOREST, DE BOYSSON  
à BOURG EN BRESSE, 9 avenue Alsace Lorraine

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT**

### **DE 2 APPARTEMENTS ET 3 EMPLACEMENTS DE STATIONNEMENTS EXTERIEURS SIS A PERON (01630), 276 route de Pougny**

Sur la Commune de PERON (01630 – Ain), dans un immeuble en copropriété sis 276 Route de Pougny, cadastré :

- Section F numéro 2605, lieudit "248 Route de Pougny", pour 01 a 02 ca,  
- Section F numéro 2607, lieudit "Chemin de Charvet", pour 03 a 80 ca,

**LOT NUMERO DEUX (2) : APPARTEMENT de type T3**, au RDC. Superficie loi carrez 63,92 m<sup>2</sup>.

Entrée, cuisine ouverte sur séjour, 2 chambres, salle de bains, WC et terrasse. Pompe à chaleur air/eau, plancher chauffant. L'appartement est occupé par le propriétaire.

**LOT NUMERO QUATRE (4) : APPARTEMENT de type T2**, au 1<sup>er</sup> étage. Superficie loi carrez 37,20 m<sup>2</sup>.

Séjour/cuisine (surface loi carrez 25,08 m<sup>2</sup> – surface au sol (34,79 m<sup>2</sup>), chambre (surface loi carrez 7,54 m<sup>2</sup> – surface au sol 13,68 m<sup>2</sup>), salle de bains/WC. Chauffage individuel électrique.

L'appartement est occupé à titre gracieux.

**LOT NUMERO CINQ (5) : EMPLACEMENT EXTERIEUR INDIVIDUEL.** Superficie de 12,50 m<sup>2</sup>,

**LOT NUMERO SIX (6) : EMPLACEMENT EXTERIEUR INDIVIDUEL.** Superficie de 12,50 m<sup>2</sup>,

**LOT NUMERO HUIT (8) : EMPLACEMENT EXTERIEUR INDIVIDUEL.** Superficie de 12,50 m<sup>2</sup>,

Il s'agit d'une petite copropriété composée d'un immeuble élevé d'un rez-de-chaussée et d'un étage, contiguë au club hippique EQUITANAZ. EDD-RCP de 2012. Couverture en tuiles ciment. Façade crépie.

## **SUR LA MISE A PRIX DE : 150.000,00 € outre charges**

**ADJUDICATION le MARDI 07 JANVIER 2020 à 14 HEURES**

à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier  
du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE

AU PALAIS DE JUSTICE

32 AVENUE ALSACE LORRAINE 01000 BOURG EN BRESSE

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de BOURG EN BRESSE (Tribunal Judiciaire à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2020), où il a été déposé.

On ne peut miser que par l'intermédiaire d'un avocat du barreau de l'AIN.

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de l'Ain, de 10% du montant de la mise à prix (consignation minimum de 3.000,00 €).

Pour Extrait

ME BERNASCONI AVOCAT ASSOCIE DE LA SELARL BERNASCONI  
ROZET MONNET-SUETY FOREST DE BOYSSON

CA 48467 05/12/19